

DE QUI PARLE-T-ON ?

FRANÇOIS CHOBEAUX, ANIMATEUR DU RÉSEAU "JEUNES EN ERRANCE", RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE VST, VIE SOCIALE ET TRAITEMENTS.

Aujourd'hui très floue, la catégorie de « jeunes en errance » a été créée dans les années 90, à une époque où personne n'employait la notion d'errance. En arpentant les festivals, j'ai découvert une population de jeunes visiblement à la dérive, traînant dans les marges de ces grandes manifestations, dans les campings, sur les parkings, derrière les scènes, autour des commerçants.

Ces jeunes semblaient dans des dynamiques de marginalité importantes, bien accrochés à l'alcool et autres produits en tout genre. Certains avaient avec eux des chiens, des sacs à dos, et ils portaient sans arrêt des histoires familiales dramatiques ou très dures, en même temps qu'ils revendiquaient le choix de leur vie présente.

Pendant quelques années, la notion de « jeunes en errance » a reposé sur cette description sociologique de ceux qu'on appelle aujourd'hui les punks à chiens, sans réelle définition.

L'errance, un notion diffuse

A partir de 1995, l'errance a commencé à devenir une notion plus diffuse. Des rapports ont évoqué l'errance immobile des jeunes de cités, l'errance psychique des SDF de l'agglomération parisienne, chaque groupe professionnel utilisant le terme pour qualifier son public, sans qu'on puisse vraiment comparer les populations entre elles.

En parlant des jeunes en errance de manière générale on a fait une erreur scientifique, celle de naturaliser une population, au lieu de prendre en considération que chacun n'est pas en errance comme un autre. Les engagements actifs, dans la vie, diffèrent selon chacun.

Aujourd'hui, à Calais, parviennent des individus qui fuient un

monde de malheur. Pour arriver jusqu'à Calais sans mourir il faut tenir. Ces personnes ont le projet clair de passer en Grande-Bretagne. Jusqu'à Calais elles n'étaient pas en errance, elles avaient un projet migratoire difficile, et se retrouvent bloquées. Et si c'était le traité de Schengen qui fabriquait les personnes en errance à Calais, en les plaçant face à un mur ?

Une absence de projet

L'errance peut être définie autrement que de manière descriptive : des personnes (et non des publics) sont en errance quand elles n'ont plus ou pas de projet. Leur projet, aussi fragile était-il, s'est écroulé, le plus souvent parce que les personnes ont été très malmenées dans leur petite enfance, le système de place-

ment de l'ASE contribuant souvent à les maltraiter. Elles sont alors bien incapables d'avoir un quelconque projet, de savoir qui elles sont, de désirer pour elles-mêmes, de connaître leurs possibili-

tés et leurs limites. Si parfois les projets s'écroulent, en creusant les histoires individuelles on s'aperçoit toutefois aussi que ce qui semblait aller bien avant l'échec n'allait en fait pas si bien que ça depuis le début, et que tout était vrillé depuis l'enfance.

L'errance est bien évidemment un objet professionnel, mais il faut sortir des descriptions catégorielles sociologiques pour aller vers des dynamiques psychologiques, en les croisant avec des déterminations socio-culturelles ou sociales vécues.

Les personnes sont en errance quand elles n'ont pas de projet.



ACCOMPAGNER LES JEUNES

GAETAN DUJARDIN EST DIRECTEUR DU PÔLE INSERTION JEUNES DE L'ANRS (ASSOCIATION NATIONALE DE RÉADAPTATION SOCIALE). AU SEIN DE CE PÔLE, DEUX SERVICES ACCUEILLEN ET ACCOMPAGNENT PLUS SPÉCIFIQUEMENT LES JEUNES DE 18 À 25 ANS EN SITUATION D'ERRANCE, LA PERMANENCE ACCUEIL JEUNES (PAJ), ET LE SERVICE INSERTION JEUNES (SIJ).

Les jeunes qui passent par ces deux services sont tous en situation de grande précarité, sans domicile pour la plupart et sans soutien familial. En France, il n'existe pas de dispositif national d'aide aux jeunes de cette tranche, trop vieux pour bénéficier de l'ASE, trop jeunes pour le RSA.

La PAJ, un accueil de jour

La PAJ est un accueil de jour pour jeunes adultes. Les jeunes viennent parce qu'ils peuvent prendre un petit déjeuner, se doucher, laver leur linge, mettre leurs af-

aires dans des consignes. Au milieu de toutes ces prestations utiles, deux éducateurs accueillent les jeunes, gèrent le fonctionnement du lieu, se saisissent des différentes demandes des jeunes pour tenter de mobiliser avec eux leur désir et leur projet, pour introduire une temporalité au long cours.

Si la PAJ répond aux besoins primaires, le SIJ vient après, quand les jeunes souhaitent du changement dans leur vie. Au SIJ, les jeunes viennent en demandant à être accompagnés. Chacun a un référent

parmi les six éducateurs, un suivi renforcé avec un rendez-vous au moins une fois par semaine, pour mettre en place des démarches très concrètes autour de l'hébergement, de la formation, de la santé, etc.

Il est très schématique de catégoriser des profils de jeunes, cependant nous pouvons tout de même identifier quelques parcours types. Un certain nombre de ces jeunes sont issus de familles chaotiques, souvent maltraitantes ou violentes. Parmi eux, les jeunes qui sont passés par les dispositifs de protection de l'enfance

représentent en moyenne un tiers des jeunes accompagnés. D'autres jeunes, mis à la porte à l'âge adulte, sont issus de familles fragiles, déstabilisées par des événements liés à la précarité économique, ou encore à la sexualité du jeune (grossesse, coming out) ou à la recombinaison familiale (arrivée d'un beau parent). D'autres jeunes souffrent de pathologies psychiatriques qui génèrent de l'errance et des ruptures. Enfin, nous accueillons également des jeunes migrants.

Priorité aux aides concrètes

L'important dans l'accompagnement est d'abord d'être en mesure de répondre aux

II Repérer les moments d'apaisement et les relations bénéfiques.

besoins fondamentaux des jeunes. On ne peut pas demander à un jeune de s'engager dans un processus d'insertion sans lui proposer des réponses très concrètes à ses besoins primaires, un endroit où dormir, de quoi manger et rester propre. Au SIJ, nous gérons quelques chambres d'hôtel, nous avons la possibilité de donner

des tickets restaurant. Mais dans la plupart des cas il ne suffit pas non plus de proposer un hébergement, de la nourriture et un travail. Nous recevons des jeunes en colère, marqués par des conduites d'échec ou des conduites à risque. Chaque démarche faite par le jeune doit pouvoir être articulée à une dimension plus psychologique, politique ou existentielle.

L'accompagnement, ses résonances cliniques et politiques

Les démarches d'insertion ont toutes des résonances subjectives qu'il faut prendre en compte dans l'accompagnement. Par exemple, refaire une

pièce d'identité demande de fournir une attestation de domiciliation (où je vis ?) et un extrait d'acte de naissance où apparaît la filiation (d'où je viens ?). Chercher du travail demande de présenter un CV, qui est un bilan écrit du parcours du jeune (qu'ai-je fait de ma vie ?). Aborder ces résonances avec les jeunes peut aider à prévenir les conduites d'échec.

Le récit de vie est un élément important dans ce travail. Nous nous appuyons dessus pour aller chercher non pas seulement les traumatismes, mais également les bons moments, repérer les moments d'apaisement et les relations bénéfiques dans ces parcours, autant d'éléments dans lesquels les jeunes pourront puiser de la force. Le travail éducatif s'oriente vers tout ce qui pourra aider à faire des choix et des compromis, à trouver l'apaisement face aux contraintes des structures d'hébergement ou des entreprises. Par ailleurs, nous avons besoin également d'aller chercher les ressources disponibles dans l'entourage du jeune, les partenaires et les adultes en appui.

Les dimensions clinique et politique sont indissociables dans l'accompagnement. Comment accepter de faire société, d'"être parmi les autres", de faire des compromis, accepter les défauts d'autrui, accepter de ne pas être tout puissant ? Ce travail sur le lien social est indissociable de son versant clinique visant à restaurer l'image de soi, et reconnaître ses ressources.

